



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 9 – Semaine du 27 février au 3 mars 2023

En bref

Tunisie :

- Le taux moyen du marché monétaire (TMM) atteint 8,03% début mars 2023
- La production pétrolière en baisse de 32%
- Les récoltes de blé et d'orge devraient connaître des baisses respectives de 15% et 25% en 2023
- Les discussions se poursuivent sur un projet de loi réformant le code des changes

LE CHIFFRE À RETENIR

8,03%

Le taux moyen du marché monétaire (TMM) en Tunisie, au 1^{er} mars 2023.

Libye :

- Le Ministère de l'économie annonce l'établissement de 44 entreprises étrangères sur le marché libyen en 2022
- Le troisième forum des partenaires du développement s'est tenu à Tripoli le 27 février

Tunisie

- **Le taux moyen du marché monétaire (TMM) atteint 8,03% début mars 2023**

La Banque Centrale de Tunisie (BCT) annonce que le **taux moyen du marché monétaire s'élève à 8,03% au 1^{er} mars 2023, après avoir atteint 7,96% en janvier 2023 et 7,26% en décembre 2022.** Cette hausse s'inscrit dans un contexte de resserrement monétaire, le taux directeur ayant été relevé à 8% depuis le 30 décembre 2022. La BCT maintient ainsi sa politique de lutte contre l'inflation, qui devrait s'établir à 11% en 2023, après 8,3% l'année dernière.

- **La production pétrolière en baisse de 32%.**

L'Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières (ETAP) [annonce](#) que la **production cumulée de pétrole brut de ses concessions avait atteint 10,1 M barils en 2022, contre 14,9 M barils en 2021, soit une diminution de 32% en un an.** La production pour 2022 est par ailleurs inférieure de 12% aux prévisions initiales. Par ailleurs, les quantités de gaz commercialisées atteignent 1,8 M NM3 sur l'année 2022, marquant un écart négatif de 6% avec les prévisions initiales et une baisse de 21% par rapport à 2021 (2,23 M NM3 de gaz commercialisé). Le secteur pétrolier et gazier est resté caractérisé en 2022 par l'absence de nouveau forage et le retrait de Shell du secteur (retrait en cours de négociation de l'exploitation du champ gazier d'Hasdrubal et cession effective à ETAP de la concession d'exploitation du champ gazier de Miskar) et envisagé d'ENI.

- **Les récoltes de blé et d'orge pourraient connaître des baisses respectives de 15% et 25% en 2023**

Selon un [rapport](#) du Centre de recherche commun de la Commission européenne, les récoltes de blé et d'orge en Tunisie pourraient connaître des baisses

respectives de 15% et 25% en 2023 par rapport à la moyenne des cinq dernières années, pour atteindre 1,91 t/ha et 0,96 t/ha. Ces baisses s'inscrivent dans un contexte régional de chute des récoltes, des baisses étant également attendues pour l'Algérie (-24% et -10%) et le Maroc (-23% et -10%). L'Égypte et la Libye sont susceptibles de conserver une relative stabilité de production (+4% et +3% pour l'Égypte, -1% et -1% pour la Libye). Ces dynamiques s'expliquent par la sécheresse dans la région, expliquant, dans le cas de la Tunisie, l'accumulation d'une biomasse inférieure à la moyenne, susceptible d'engendrer de mauvaises récoltes.

- **Les discussions se poursuivent sur un projet de loi réformant le code des changes**

Un 2^e atelier de travail autour d'un projet de loi relatif aux transactions financières avec l'étranger et au code des changes a été organisé cette semaine au palais Edhiafa à Carthage par la présidence du gouvernement, rassemblant les ministres de l'économie et des finances, le gouverneur de la banque centrale et des représentants du secteur privé, dont le président de l'UTICA. Un projet de code révisé des changes a été soumis à la présidence du gouvernement début janvier avec l'objectif de libérer progressivement le dinar tunisien. Ses orientations et grandes lignes ont été présentées lors d'un premier atelier de travail le 7 février dernier.

Le projet de loi vise à « réviser la réglementation des changes dans le cadre de la concrétisation du programme de relance économique et des réformes annoncées par le gouvernement dans l'objectif de rétablir progressivement, les équilibres des finances publiques, d'améliorer le rendement du régime de change, d'en simplifier les procédures et de renforcer son rôle dans l'amélioration du climat de l'investissement et des affaires ». Toutefois, selon le gouverneur, la nouvelle réglementation n'offrira pas la possibilité à tous les Tunisiens de détenir des comptes bancaires en devises. Les représentants du secteur privé ont relevé l'importance d'instaurer

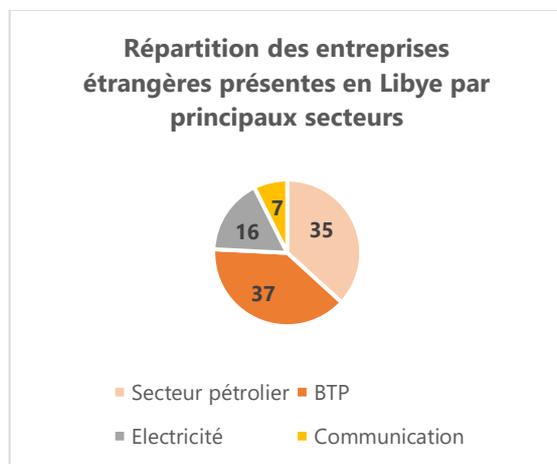
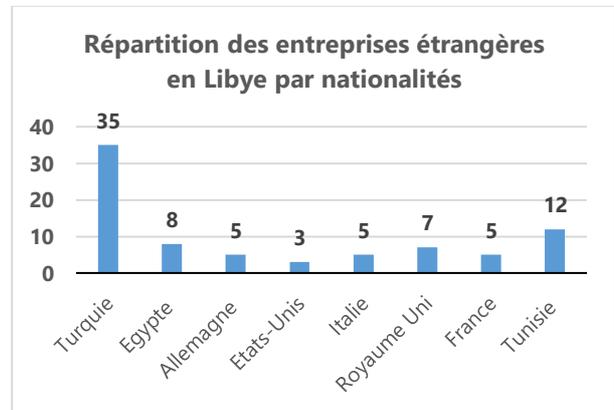


rapidement des programmes stratégiques nationaux tenant compte de l'impact sur l'activité de nombre de secteurs stratégiques des réglementations régissant les transactions financières internationales, et de l'impact potentiel d'une révision du code des changes sur la création de VA, l'investissement et l'amélioration du rendement des services bancaires et financiers.

Libye

- **Le Ministère de l'économie annonce l'établissement de 44 nouvelles entreprises étrangères sur le marché libyen en 2022**

Le Ministère de l'économie et du commerce du gouvernement d'unité nationale a annoncé l'octroi d'une autorisation commerciale à 44 entreprises étrangères en 2022 sur le sol libyen. Selon l'institution, ce faible chiffre s'expliquerait par l'instabilité « ressenti » en Libye au cours de l'année passée, qui aurait encouragé les entreprises à investir et à s'établir sur le marché local. Au cours de l'année 2022, le ministère a renouvelé les permis accordés à 58 entreprises, portant à 182 le nombre total d'entreprises étrangères opérant dans le pays.



- **3^e forum des partenaires du développement à Tripoli le 27 février**

Le troisième forum des partenaires du développement était organisé le 28 février par la Banque mondiale à Tripoli en coordination avec le ministère des Finances. La principale thématique abordée était la réforme du secteur de la santé. L'évènement s'est déroulé avec la participation de plusieurs institutions, telles que la Banque mondiale (BM) et la Banque africaine de développement (BAD), ainsi que de plusieurs dirigeants tels que le Premier ministre A. Dbeiba et le gouverneur de la Banque centrale S. Al Kébir. En conclusion, les responsables ont convenu de la nécessité d'une coopération entre le ministère de la Santé et les institutions internationales concernées afin d'établir un plan d'action du développement du système de santé libyen incluant les modalités de coopération entre les institutions locales et internationales.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international